



École  
Sainte-Bibiane

## Assemblée du Conseil d'établissement

Rencontre virtuelle TEAMS, jeudi 27 mai 2021, 18h30

### PROCÈS VERBAL

#### Présences

Bernard Ouellet, direction de l'établissement

Isabelle Lambert, membre du personnel enseignant

Isabelle Fumas, membre du personnel enseignant

Daniel Desormiers, membre du personnel enseignant (absent)

Marie-Hélène Rochon (en remplacement de Daniel Desormiers)

Geneviève DeRepentigny Roberge, orthophoniste

Roxane Gauthier, membre du personnel

Nathalie Cherrier, membre parent

David Dinelle, membre parent

Karine Gagnon, membre parent

Véronique Dauphinais, membre parent

Mathieu Dussault, membre parent (absent)

Afifa Karama, membre de la communauté

#### 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Amendement** : Ajout d'un élément dans POINT-ÉCOLE : résolution pour transfert de fonds

Proposé par David Dinelle, appuyé par Roxane Gauthier. Adopté à l'unanimité, tel qu'amendé.

#### 2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 AVRIL 2021 ET SUIVIS

##### Suivis

**Masques**: Après la décision prise à la dernière réunion du C.É. (d'aller de l'avant avec le recyclage des masques) Bernard Ouellet s'est informé auprès du CSSDM au sujet du remboursement des coûts. Il a alors appris que non seulement il n'y aurait pas de remboursement, mais que les initiatives locales ne sont tout simplement pas autorisées, car le CSSDM attend les résultats des études du ministère (qui seront disponibles à la fin juin). Le CÉ a invité les parents à aller porter les

masques dans certains commerces du quartier qui les recyclent.

**Rapport annuel du C.É.** : Au Comité de parents, on a assuré les parents qu'il y aurait un gabarit disponible, soit proposé par le CSSDM, soit par le Fédération des Comités de parents autonomes du Québec.

Proposé par Geneviève Roberge DeRepentigny, appuyé par Karine Gagnon. Adopté à l'unanimité.

### 3. **FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES CÉ** (visionnement de capsules)

Toutes les capsules principales ont été visionnées.

Il reste une dizaine de capsules d'informations additionnelles, qui pourraient être consultées au besoin.

Le C.É. se questionne à savoir s'il y a une attestation quelconque pour certifier si tous les membres ont suivi la formation. Bernard Ouellet va poser la question au Secrétariat Général.

### 4. **POINTS-ÉCOLE**

#### Sorties / activités de fin d'année

Beaucoup d'activités auront lieu en juin, mais pas de sorties. Les activités auront lieu en bulle-classe. L'auteur Philippe Chauveau viendra faire un atelier dans chaque classe.

Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles auront un atelier avec l'Éco-Museum,

Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles un atelier sur Riopelle avec le MBAM et un atelier sur le cerveau

L'enseignante d'éducation physique (Geneviève Tapin) organise *La grande Récré* pour remplacer les cubes énergies et le Grand défi Pierre Lavoie. Les cours d'éducation physique auront lieu dehors en juin, avec des cours spéciaux « roulants ».

#### Mesures alimentaires (budget), consultation

Présentation du document *Programmes de soutien alimentaire au CSSDM* (voir la pièce jointe)

Le C.É. approuve les nouvelles mesures, mais tient à souligner qu'il trouve important qu'aucun enfant dans le besoin ne devrait avoir faim à l'école, peu importe l'école où il va. De même, le CÉ souligne que le document soumis soulève plus de questions qu'il ne donne de réponses. Un effort de vulgarisation et de précision devrait être fait par le CSSDM dans le cadre de ses consultations ultérieures.

Proposé par Karine Gagnon, appuyé par Marie-Hélène Rochon. Adopté à l'unanimité.

### Grille-matière (voir pièce jointe)

Les heures ne sont pas spécifiées pour chaque matière, parce que les enseignants intègrent différentes matières dans leurs projets. Mais les heures minimales requises par la Loi sur l'instruction publique sont respectées.

Nathalie Cherrier pose des questions à ce sujet, et craint que les parents de l'école soient inquiets du respect du nombre d'heures pour chaque matière. Il est proposé d'ajouter une phrase à la grille-matière qui expliquerait la façon de travailler des enseignants.

Le C.É. refuse donc la grille-matière tel que présentée.

Proposé par Véronique Dauphinais, appuyé par David Dinelle. Adopté à l'unanimité.

### Entrée progressive des maternelles

L'entrée se fera sur trois jours.

Jour 1: temps en demi-groupe avec les parents (1 heure)

Jour 2: temps en demi-groupe (1h30)

Jour 3: groupe entier (2h le matin, 1h15 l'après-midi)

Proposé par David Dinelle, appuyé par Isabelle Lambert. Adopté à l'unanimité.

### Calendrier scolaire (voir en pièce jointe)

Proposé par Isabelle Lambert, appuyé par Karine Gagnon. Adopté à l'unanimité.

### Liste des fournitures / effets scolaires

Il y a 2 ans, le CÉ avait voté un montant maximal de 65\$ par enfant. L'an passé, cela a été suspendu. À cause de la Covid, les enseignants devaient avoir des outils qui permettent l'enseignement virtuel. Cette année, le C.É. constate que le montant de 65\$ n'a pas été respecté et questionne les enseignants à ce sujet.

Isabelle Fumas explique que c'est pratiquement impossible de s'en tenir à ce budget.

Isabelle Lambert a fait une enquête avec les écoles environnantes. Le budget tourne autour de 80-90\$ quand tout est inscrit (reproductions incluses). Les écoles où le budget tourne autour de 60\$ ne comptent pas de matériel de géographie ou d'histoire, et ne comptent pas les reproductions. De plus, au prix proposé, les cahiers sont jumelés à une plate-forme virtuelle.

Le C.É. propose d'annuler la limite budgétaire de 65\$.

Proposé par Karine Gagnon, appuyé par David Dinelle. Adopté à l'unanimité.

Le C.É. tient toutefois à aider les familles qui ont de la difficulté à payer ces frais. Il est proposé d'utiliser l'argent du Fond 4 pour aider ces familles.

Proposé par Isabelle Lambert, appuyé par David Dinelle. Adopté à l'unanimité.

**Précolaire** : Proposé par David Dinelle, appuyé par Isabelle Lambert. Adopté à l'unanimité.

**1<sup>ère</sup> année** : Proposé par Roxane Gauthier, appuyé par Isabelle Lambert. Adopté à l'unanimité.

**2<sup>e</sup> année** : Proposé par Roxanne Gauthier, appuyé par David Dinelle. Adopté à l'unanimité.

**3 et 4<sup>e</sup> année** : Proposé par Karine Gagnon, appuyé par Isabelle Lambert. Adopté à l'unanimité.

**5 et 6<sup>e</sup> année** : Proposé par Karine Gagnon, appuyé par Isabelle Lambert. Adopté à l'unanimité.

### Code de vie (Code vestimentaire)

Le code vestimentaire a été retravaillé de façon plus positive (voir pièce jointe).

Il y a eu plusieurs situations problématiques dans les dernières semaines en lien avec le code vestimentaire. Des parents ont écrit aux enseignants pour dire que leurs enfants ne respectent pas le code vestimentaire. Certains enseignants et élèves se sont fait pointer du doigt quand ils ne respectaient pas le code. Il y a des discussions à savoir si le code vestimentaire est encore pertinent. Il est proposé de sonder tous les parents de l'école. Véronique Dauphinais s'engage à faire une version préliminaire du sondage.

Le code de vie actuel sera conservé d'ici la fin de l'année et possiblement modifié pour l'an prochain.

Proposé par Karine Gagnon, appuyé par Isabelle Lambert. Adopté à l'unanimité.

### Programme « un livre à moi » TD

Le livre « L'anniversaire », sera offert à tous les élèves de 1<sup>ère</sup> année et aux 2<sup>e</sup> de la classe combinée.

Proposé par David Dinelle, appuyé par Roxane Gauthier. Adopté à l'unanimité.

### Comité vert

Proposition d'aménagement

Reporté à la prochaine rencontre

### Résolution

Reporté à la prochaine rencontre

### **BILAN DU CÉ**

Reporté à la prochaine rencontre

**5. SONDAGE AUPRÈS DES ÉLÈVES (résultats)**

À consulter de façon personnelle, les résultats seront communiqués aux enfants.

**6. MOT DU SERVICE DE GARDE**

**Règlement du SDG 2021-2022**

Reporté à la prochaine rencontre

**Modification à la tarification**

Augmentation de la tarification pour les élèves sporadiques

Matin : 3,75\$ (actuellement 3,50\$)

Midi : 5,25\$ (actuellement 5,00\$)

Soir : 7,25\$ (actuellement 7,00\$)

Proposé par David Dinelle, appuyé par Karine Gagnon. Adopté à l'unanimité.

**Journées pédagogiques des 25-28 juin et des 24-25 août**

Il y a eu 89 répondants au sondage

25 juin : 29 inscriptions

28 juin : 18 inscriptions

24 août : 41 inscriptions

25 août : 43 inscriptions

Comme le besoin ne semble pas très important à l'école, il est proposé que le SDG soit fermé pendant ces 4 journées pédagogiques. Les membres du SDG pourront faire de la préparation ou du ménage.

Proposé par Geneviève Roberge DeRepentigny, appuyé par Karine Gagnon.

Karine Gagnon demande le vote sur la question. Adopté à la majorité.

**Journées pédagogiques 2021-2022**

Il y aura 14 journées pédagogiques (7 sorties, 7 pédagogos maison) (voir calendrier en pièce jointe)

Proposé par Karine Gagnon, appuyé par Marie-Hélène Gagnon. Adopté à l'unanimité.

**Écoles enracinées 2021-2022**

Le SDG aimerait renouveler l'expérience de la levée de fonds de vente de paniers bios.

Proposé par David Dinelle, appuyé par Karine Gagnon. Adopté à l'unanimité.

**9. MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ**

Rien d'important

**10. OPP**

## Suivi des activités

Super recycleurs : 854 kilos en dons, donc un total de 213,65\$

Le diner pour le SDG a très apprécié.

## **COMITÉ DE PARENTS DES ÉCOLES DE MONTRÉAL**

### CÉ de l'école St-Donat

Véronique Dauphinais explique très brièvement le dossier du C.É. de l'école St-Donat. Plusieurs membres du C.É. considèrent que c'est un sujet qui ne concerne pas notre CÉ et expriment leur désaccord avec une prise de position dans ce dossier.

Le vote est demandé sur le sujet : Voulons-nous faire une résolution pour appuyer les parents du C.É. de l'école St-Donat?

7 personnes contre, 1 abstention, 1 dissidence (Véronique Dauphinais).

Levée de l'assemblée 21h48.

Présidence : Nathalie Cherrier

Direction : Bernard Ouellet

Secrétaire : Véronique Dauphinais